

## LA DREPANOCYTOSE : UNE MALADIE SOUS INFLUENCE CLIMATIQUE

*Les drépanocytaires ont pour habitude de se méfier du froid. Mais quand surviennent les premières chaleurs, certains pièges sont à éviter. Attention donc aux écarts de température.*



Liberté . Égalité . Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la santé  
et de la protection sociale

**Fiche explicative qui sera diffusée dans les journaux des 2 principales associations de malades avec les fiches malades et personnel éducatif**

**Les précautions nécessaires en cas de température extrêmes pour les personnes atteintes de drépanocytose, les recommandations du groupe de travail réuni par la Direction générale de la santé**

Le Ministère de la santé a élaboré des plans nationaux en cas de température extrêmes afin de mettre en place des mesures permettant de protéger les populations fragiles : personnes âgées, nourrissons, population précaire ou atteinte de pathologies chroniques.

Parmi les maladies chroniques, **la drépanocytose** est susceptible de se compliquer de crises douloureuses vaso-occlusives en cas d'écart thermique important.

**La Direction générale de la santé** a mis en place un groupe de travail composé de médecins de centres de traitement de la drépanocytose et les responsables des associations **SOS-Globi et APIPD**. Ce groupe a élaboré des recommandations en cas de froid, de chaleur et de chute brutale de température sous forme de fiches destinées aux malades, à leur entourage, au personnel éducatif et aux médecins non-spécialistes de la maladie dont vous trouverez ci-joint le contenu.

Vous trouverez également une fiche (sans mention de nom de la maladie afin de respecter le secret médical) que vous pouvez utiliser, selon vos besoins, pour le personnel éducatif (centre de vacances, de loisir, assistantes maternelles) et le personnel enseignant.

Il est prévu, par ailleurs, de diffuser des fiches d'information aux médecins scolaires et de PMI ainsi qu'aux médecins non-spécialistes correspondants des centres de traitement de la drépanocytose afin d'améliorer la prise en charge des malades.



Liberté . Égalité . Fraternité

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de la santé  
et de la protection sociale

**DIRECTION GENERALE DE LA SANTE**

Sous-direction des pathologies et de la santé

Bureau des maladies chroniques, de l'enfant  
et du vieillissement

8, avenue de Ségur - 75350 07 SP - Téléphone : 01 40 56 60 00 Télécopie : 01 40 56 78 00  
[www.santé.gouv.fr](http://www.santé.gouv.fr)

## Recommandations pour les personnes atteintes de drépanocytoses et leur entourage en cas de forte chaleur :

- La forte chaleur peut entraîner chez votre enfant en l'absence de mesures préventives un début de déshydratation responsable de crises douloureuses.
  
- En cas d'alerte de « forte chaleur » des précautions sont nécessaires :
  - le faire boire régulièrement des boissons fraîches, en plus du régime alimentaire habituel, même en l'absence de demande, en l'aidant à boire, si besoin.
  - ne jamais le laisser seul dans une voiture ou une pièce mal ventilée, même pour une courte durée
  - prévoir d'emporter pour tout déplacement en voiture des quantités d'eau suffisante
  - éviter de le sortir pendant les pics de chaleur, particulièrement s'il est bébé
  - en cas de sortie, le vêtir légèrement même s'il est nourrisson en préférant des vêtements amples, légers, de couleur claire sans oublier un chapeau
  - ne pas hésiter à découvrir l'enfant dans la maison
  - s'il est bébé, ne pas hésiter à le laisser en simple couche à l'intérieur, particulièrement pendant le sommeil
  - aérer les pièces, voiture, locaux et fermer les volets, les fenêtres exposées au soleil durant la journée
  - lui éviter les efforts sportifs intenses
  - lui proposer éventuellement des bains fréquents tièdes (1 à 2 degrés au dessous de la température corporelle), ne pas utiliser d'enveloppements glacés ou de vessie de glace pour le rafraîchir.
  - Les baignades en eau froide sont déconseillées.
  - Penser à transmettre aux enseignants et éducateurs (sportifs notamment) les conseils utiles par l'intermédiaire du projet d'accueil individualisé (PAI).
  
- Si après une période de forte chaleur, la température chute brusquement de 10 degrés ou plus, pensez à couvrir correctement votre enfant. En effet, une chute brusque de la température peut induire une crise douloureuse en l'absence de mesures préventives.



Liberté . Égalité . Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la santé  
et de la protection sociale

8, avenue de Ségur - 75350 07 SP - Téléphone : 01 40 56 60 00 Télécopie : 01 40 56 78 00  
www.santé.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DE LA SANTE

Sous-direction des pathologies et de la santé

Bureau des maladies chroniques, de l'enfant  
et du vieillissement

## Recommandations destinées aux enseignants pour l'enfant.....

### en cas de forte chaleur :

■ La pathologie dont souffre l'enfant....., l'expose à des complications graves en cas de forte chaleur.

#### ■ Des mesures préventives simples peuvent lui éviter ces problèmes :

- **en toute circonstance, particulièrement en cas de chaleur**, incitez l'enfant à boire abondamment et régulièrement même en classe (*1 à 2 litres pendant le temps scolaire*) et autorisez le à aller aux toilettes librement.
- évitez de sortir l'enfant pendant les périodes chaudes de la journée
- en cas de sortie, assurez vous qu'il soit légèrement vêtu et porte un chapeau
- aérez et ventilez les pièces, pensez à occulter les fenêtres exposées au soleil.

#### ■ le sport :

- évitez **le sport intensif** en cas de forte chaleur
- après un effort sportif, **assurez vous que l'enfant se sèche, se couvre correctement et qu'il boit abondamment.**
- **en cas de chute, n'appliquez pas de glace sur la zone traumatisée**
- **respectez les contre-indications sportives indiquées par le médecin** traitant dans le projet d'accueil individualisé (PAI), notamment concernant la natation.

■ **le séjour en montagne au dessus de 1500 mètres est formellement déconseillé même l'été.**